

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 juillet 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

2018 V. 383 Vœu en faveur du cirque tzigane Romanes.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le cirque Romanes est implanté à Paris depuis 22 ans, mais installé toujours provisoirement (Place de Clichy, Faidherbe Chaligny, Place Stalingrad, Porte Champerret, Caserne de Reuilly et maintenant Porte Maillot) ;

Considérant que le Cirque Romanès a apporté dans tous ces quartiers une vie artistique et culturelle en pleine harmonie avec ses habitants ;

Considérant qu'il n'a toujours pas la garantie de pouvoir bénéficier d'un emplacement pérenne et que de nombreux citoyen-ne-s s'inquiètent de leur devenir, s'ils pourront rester à leur emplacement Porte Maillot, ou si un autre emplacement leur sera accordé afin qu'ils restent dans la capitale ;

Considérant que, depuis son installation en juin 2015 dans le 16^e arrondissement, au square Parodi, sur proposition de la Mairie de Paris, le cirque Romanès et sa troupe ont très fréquemment été victimes d'insultes racistes ainsi que d'actes de vandalisme (portes et fenêtres de caravanes détériorées, canalisations d'eau percées, branchement internet incendié, archives photos et costumes de scène volés) ;

Considérant l'attachement des parisien-ne-s à la culture et à leur troupe comme en témoigne la pétition qui avait été lancée sur *Mediapart* en 2016 et qui avait recueilli de très nombreuses signatures ;

Considérant l'attachement de la Ville à la lutte contre le racisme et son engagement dans des campagnes de sensibilisation et des actions pédagogiques pour lutter contre toutes les discriminations ;

Considérant le soutien continu de la Ville de Paris aux cirques, et notamment l'engagement de la Ville en faveur des cirques sans animaux sauvages ;

Sur proposition de Danielle Simonnet,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris s'engage à accorder au Cirque Romanès un lieu pérenne à Paris intramuros afin de réaliser enfin leur projet d'ouvrir un centre des cultures tsiganes pour mettre en lumière toute la richesse des cultures et des arts tsiganes et gitans dont tant d'artistes se sont inspirés et s'inspirent,
- Que la Ville de Paris réaffirme publiquement son soutien au cirque Romanès, notamment par une communication sur son site Internet,
- Que la Ville de Paris s'engage à renforcer les partenariats entre les structures éducatives et le cirque Romanès et plus généralement les acteurs culturels et centres sociaux : participation aux spectacles pour les élèves, accès privilégiés pour les centres de loisirs ou les familles ...